

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2008

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE - (n° 916)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 49

présenté par
M. Gest, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 13

Dans la dernière phrase de l'alinéa 12 de cet article, substituer aux mots :

« , le projet, l'intervention ou l'activité humaine »,

les mots :

« ou le projet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par coordination, suppression des termes qui ne figurent pas au I de cet article.